

Mail reçu le 24/11/2021 à 14h19

Madame, Monsieur,

Je souhaite par la présente vous faire part de mon avis concernant la demande de défrichement en vue de la réalisation d'un lotissement "Domaine de Lartigue" sur la commune de CESTAS, quartier de GAZINET (33610).

Il s'agit surtout de 2 grandes parcelles (Lartigue 2 et 3). Outre le fait que ces parcelles abritent une faune composée de nombreuses espèces protégées, elles comportent aussi 25 arbres remarquables dont 24 seraient abattus, le label "arbre remarquable" ayant récemment été reconnu par le ministère de l'environnement et de la biodiversité.

Un autre fait important est que ces grandes parcelles boisées constituent un rempart naturel contre le bruit et la pollution engendrés par le passage tout proche de l'autoroute A 63, dont les habitants du quartier de CESTAS GAZINET subissent les méfaits.

Par conséquent, je ne suis pas favorable au défrichement de ces parcelles.

Avec mes remerciements.

Philippe RIVES